

Réunion du 9 février 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DÉCISION DU BUREAU AGISSANT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mme et MM. Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Christian LÉCHIT.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : LOCATION DE MATÉRIEL ET PRESTATION DE GARDIENNAGE POUR DIVERSES MANIFESTATIONS ÉVÈNEMENTIELLES - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 29 JANVIER 2026 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LES MARCHÉS

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 12 décembre 2025 pour une remise des offres 14 janvier 2026.

Il s'agit d'un accord-cadre avec minimum et maximum passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la Commande publique conclu pour une durée de 2 ans. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique.

Les prestations sont réparties en 4 lots :

N° Lot	Désignation
1	Location de chapiteaux, de plancher normal, de plancher autoporté, et de cloisons pour les manifestations évènementielles de la CC Lacq-Orthez
2	Location de barnums lestés (stand pliants) - structures légères
3	Prestation de gardiennage
4	Location de WC autonomes - WC chimiques

Chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre.

Il a été remis 6 plis dans les délais.

Au vu de l'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 29 janvier 2026 à 15h00 a décidé d'attribuer le marché comme suit :

Lot	Attributaire	Minimum HT	Maximum HT	Montant estimatif € HT
1	LOC EXPO France 64230 SAUVAGNON	60 000,00 €	120 000,00 €	51 719,95 €
2	LOC EXPO France 64230 SAUVAGNON	25 000,00 €	50 000,00 €	16 931,25 €
3	EURL ACTION SECURITE INTERVENTION SERVICE (ASIS) 64000 PAU	25 000,00 €	50 000,00 €	14 573,58 €
4	ENYGEA SERVICES 59320 ENGLOS	2 000,00 €	4 000,00 €	5 768,80 €

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer les marchés avec les attributaires désignés par les membres de la Commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,



Patrice LAURENT